

Présents : Irène Badin, Patrick Benoiton, Serge Biessy, Nicole Chochina, Maxime Durand, Isabelle Ferroud, Jean-Charles Gallet, Martine Gauthier, Edwige Gonin, Jean-Pierre Lovet, Evelyne Martinon, Sylvie Teixeira, Sébastien Terrier

Excusés : Michel Bontoux pouvoir à Patrick Benoiton - Abdelkader Boukacem pouvoir à Martine Gauthier - Estelle Brogère - David Elicaste – Jean-François Mollard pouvoir à Isabelle Ferroud - Bruno Toneghin pouvoir à Maxime Durand.

Secrétaire de séance : Nicole Chochina

### **Approbation de la séance précédente**

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **Nouveaux points**

#### **1- Mise à jour état de l'actif**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux mandatés au chapitre 23 « travaux en cours » ont pour objet de faire apparaître la valeur des immobilisations non terminées à la fin de chaque exercice (travaux portant sur des immobilisations existantes et/ou travaux sur de nouvelles immobilisations faisant l'objet de paiement par voie d'acomptes successifs).

Le coût d'une immobilisation est viré du compte 23 au compte 21 (compte d'imputation définitif) à la réception des travaux.

Lors des dernières opérations de transfert le percepteur a identifié des opérations qu'il convient de réimputer.

Imputation d'origine	Montant	Objet	Observations Modifications proposées	Compte Définitif
2315 Mandat 875 / 2014	1 717,78 €	Rénovation salle St Roch	Création d'un nouveau N° d'inventaire 13M034BIS	21312
2313 Inventaire 10M060	4 520,88 €	Relevé topo réaménagement village	Erreur d'imputation Aurait dû être imputé au 2315	2151
2313 Inventaire 15M049	166 178,44 €	Aménagement voirie quartier papeterie	Erreur d'imputation Aurait dû être imputé au 2315	2151

Monsieur le Maire propose au conseil,

- **D'APPROUVER** le tableau ci-dessus
- **D'AUTORISER** le percepteur à faire les modifications nécessaires pour le transfert en 21
- **DE VALIDER** les imputations définitives

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

**Abstention : 0**

**Pour : 17 (dont 4 pouvoirs)**

**Contre : 0**

## 2- AREA : convention de gestion et d'entretien de rétablissement de communication sur ouvrage d'art

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention établi par l'AREA pour la gestion et l'entretien des rétablissements de communications réalisés lors de la construction de ses autoroutes Alpines.

Elle concerne les ouvrages d'art, construction de grande importance permettant de franchir un obstacle sur une voie de communication routière.

Cette convention porte sur la gestion et l'entretien du Pont en-dessous de l'autoroute.

Monsieur le Maire propose au conseil,

**D'AUTORISER** M. le Maire à signer avec l'AREA la convention de gestion et d'entretien de rétablissement de communication sur ouvrage d'art

**DE DONNER POUVOIR** à M. Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place de la présente.

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

**Abstention : 0**

**Pour : 17 (dont 4 pouvoirs)**

**Contre : 0**

## 3- CC Vals du Dauphiné

Nicole Chochina informe qu'un atelier a travaillé dans le cadre du groupe développement durable à l'échelle de 2030. Objectif que le territoire des VDD devienne un territoire à énergie positive. Travail sur la récupération et la production d'énergie et également sur la diminution des consommations.

### **Compte-rendu des adjoints**

#### **M. Jean-Pierre LOVET – Affaires scolaires et extra-scolaires, voirie, environnement**

##### **Voirie :**

- Pédibus montée du village
- Cheminement piéton chemin de Guillermont : sécurisation des enfants
- Point à temps Ste Blandine et Torchefelon, mutualisation de commande
- Signalétique des bâtiments publics : en attente de devis
- Passerelle ; l'entreprise Charvet a organisé la planification du génie civile, problème de délai avec le sous-traitant Bect, il est fort probable que le sous-traitant change
- Intervention des équipes du SMABB sur les arbres qui gênent le passage de l'eau de l'Hien (entre la pharmacie et le pont du canal ...) les services techniques de la commune interviendront quand le niveau de l'eau sera plus bas.
- Vidéoprotection dossier en cours d'étude
- Banc au Fossard a été installé par les services techniques

##### **Scolaire :**

- Mur escalade sera installé pendant les vacances de février
- Courrier reçu de l'inspection sur la planification d'un dispositif / classe ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire – 12 enfants maximum)

M. Caroff a rencontré l'équipe éducative de saint Victor de Cessieu. Il est précisé que les élèves font partie des effectifs du groupe scolaire, le dispositif ULIS est placé sous la responsabilité du directeur d'école, et inclus dans le projet d'école.

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire sont des dispositifs qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap (reconnu par la Maison départementale des personnes handicapées ou MDPH) au sein d'établissements scolaires ordinaires et ainsi elles se trouvent sous la responsabilité du chef d'établissement.

Appelées avant la rentrée 2015, Classes pour l'inclusion scolaire (CLIS).

Répercussion sur le temps de décharge du directeur qui passe à 2 jours pour 10 classes.

### **M. Serge BIESSY – travaux, sécurité**

**Lieu de vie avis d'appel public à la concurrence envoyé, la date de réception des offres est le 19 février.**

**Enfouissement ENEDIS** travaux en cours à côté de l'OPAC et de l'AFIPH, les travaux devraient être terminés fin mai. Pour rappel coût du projet 800 000 € financés par ENEDIS.

**Enfouissement du Tardivet** mise en place des nouveaux luminaires.

**Vérification périodique des extincteurs.**

### **Mme Martine GAUTHIER**

**Colis de Noël** : présentation du bilan coût de 13 € par colis.

**Club des anciens** : Jeudi 25 janvier, le CCAS a offert les galettes au club.

**Réunion du CCAS** : le 30/01 tombola organisé pour la foire.

**Repas des aînés** : le 2 juin 2018.

**AFIPH** : nouveau directeur

### **M. Abdelkader BOUKACEM – informations et communications**

Les dernières informations et actualités sont à jour sur les différents supports : panneau, site internet et compte Facebook.

Bulletin municipal en « standby »

### **M. Patrick BENOITON – Vie associative et animations**

**Cérémonie du 11 novembre 2018** : La Mairie a été conviée à l'assemblée générale de l'association Histoire et Patrimoine. Mise en place d'un partenariat pour le projet d'exposition sur les soldats revenus du conflit. Cette exposition sera proposée dans la salle Saint Roch jusqu'au 17/11/18.

- Festivités avec la présence d'une troupe militaire.
- Distribution de soupe dans une roulante restaurée.
- Marseillaise chantée.
- Travail avec les écoles
- Hommage au Soldat Mion

**Vogue** : rendez-vous avec les conscrits pour l'organisation de la vogue du 20 au 22 juillet.

**Pucier** lundi 2 avril.

**FCVH** : Rendez-vous avec le foot pour les questions relatives à la buvette

### **Questions diverses**

**ASA du Ravinet** Jean-Charles GALLET a assisté à l'assemblée générale le 3 février 2017. À ce jour l'association compte une centaine d'abonnés. Le réseau privé est bien alimenté en eau. Nouveau Président : M. Hugues Rabatel.

**Épicerie** : travail en cours avec l'EPORA pour l'acquisition des murs et du fond.

**Comité de jumelage** Martine Gauthier informe que les communes de Biol, Succieu, Châteauvillain se sont retirées du comité.

**Fin de séance à 20h30**